

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Noël  
2 avril 2018

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Noël, tenue le 2 avril 2018, à 20 h 00, au lieu ordinaire des séances et à laquelle étaient présents le maire, M. Daniel Carrier et les conseillères et conseillers suivants :

MME Marie-Pier Leblanc  
Johanne Gagné

MM. Gilbert Marquis  
Guy Gendron  
Jean-Louis Roussel

Est aussi présente Mme Manon Caron, directrice générale et secrétaire trésorière.

### **ORDRE DU JOUR**

39-2018

Il est proposé par M. Guy Gendron, appuyé par M. Jean-Louis Roussel et résolu :

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item varia ouvert.

### **PROCÈS-VERBAL**

40-2018

Il est proposé par M. Guy Gendron, appuyé par Mme Marie-Pier Leblanc et résolu unanimement :

D'accepter le procès-verbal du 5 mars 2018.

### **LES COMPTES À PAYER**

41-2018

Il est proposé par Mme Marie-Pier Leblanc, appuyé par M. Jean-Louis Roussel et résolu unanimement :

D'approuver la liste des comptes à payer pour un montant de trente-quatre mille sept cent trente et un et quarante-trois (34 731.43\$), la liste des comptes payés d'avance au montant de treize mille neuf cent soixante-dix et cinquante-deux (13 970.52\$) incluant les salaires bruts en administration de six mille soixante-treize et vingt-cinq (6 073.25\$).

### **Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée, Manon Caron, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie, conformément à l'article 961 du Code Municipal du Québec, que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires concernés.

### **URLS ADHÉSION**

42-2018

Il est proposé par M. Jean-Louis Roussel, appuyé par MME Johanne Gagné et résolu unanimement :

De renouveler l'adhésion annuelle à l'Union Régionale des Loisirs et des Sports au montant de 75\$.

### **LES AMBASSADEURS DE LA VALLÉE**

43-2018

Il est proposé par MME Johanne Gagné, appuyé par M. Gilbert Marquis et résolu unanimement :

De faire un don de 50\$ à l'équipe Bantam AA des Ambassadeurs de la Vallée.

### **LAMPADAIRE (GILBERT HARVEY)**

44-2018

Il est proposé par M. Gilbert Marquis, appuyé par MME Mélissa Gagnon et résolu unanimement:

De refuser la demande de M. Gilbert Harvey concernant le remplacement de son lampadaire qui a été brisé le 13 janvier 2018.

### **SERVICE D'ANIMATION**

45-2018

Il est proposé par M. Guy Gendron, appuyé par MME Mélissa Gagnon et résolu unanimement:

Qu'un montant de 5 000.00\$ soit réservé à même le budget 2019 pour le service d'animation.

### **GRATIFICAT POLYVALENTE DE SAYABEC**

46-2018

Il est proposé par M. Guy Gendron, appuyé par MME Mélissa Gagnon et résolu unanimement:

De faire un don de 50\$ pour le soirée Gratificat à la Polyvalente de Sayabec.

### **SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE**

47-2018

Il est proposé par MME Mélissa Gagnon et résolu unanimement :

De proclamer la semaine nationale de la santé mentale du 7 au 13 mai 2018 et invite tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'*astuce Agir pour donner du sens*.

## **SUBSTITUT AU CONSEIL DE LA MRC**

48-2018

Il est proposé par M. Guy Gendron, appuyé de M. Jean-Louis Roussel et résolu unanimement :

De nommer M. Gilbert Marquis à titre de substitut du maire au Conseil de la MRC de La Matapédia avec droit de vote.

## **BUREAU FÉDÉRAL, MRC DE LA MATAPÉDIA**

49-2018

- Considérant que la population matapédiennne connaît une décroissance depuis plus de cinquante ans et que les perspectives démographiques indiquent que la population matapédiennne chutera de 10,1% d'ici 2036;
- Considérant que l'indice de vitalité économique (2014), produit par l'Institut de la statistique du Québec, classe La Matapédia au 100e rang sur 104 MRC;
- Considérant que les indices de revenu moyen et de taux de chômage classent La Matapédia au dernier rang parmi les MRC du Bas-Saint-Laurent;
- Considérant que La Matapédia fait face à des enjeux importants quant à la démographie, au vieillissement de la population et à l'attractivité de son territoire;
- Considérant que les intervenants de La Matapédia travaillent ardemment pour créer et mettre en place des solutions concrètes et significatives pour assurer son développement;
- Considérant que le contexte géographique et socioéconomique de La Matapédia est propice à l'implantation d'un service fédéral pour desservir l'Est du Canada;
- Considérant que l'installation d'un bureau fédéral dans La Matapédia est un engagement pris par M. Rémi Massé, député fédéral d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia lors de la dernière campagne électorale;
- Considérant que La Matapédia possède un seul bureau fédéral, à Causapscaal, et que celui-ci ne compte que quelques employés;
- Considérant que des municipalités canadiennes, dont Miramichi au Nouveau-Brunswick, ont pu compter sur l'implantation d'un centre de services fédéral au cours des dernières années;
- Considérant que le centre de services fédéral de Miramichi, municipalité comptant une population comparable à celle de l'ensemble de La Matapédia, a permis la création de plusieurs centaines d'emplois;
- Considérant que M. Rémi Massé, député fédéral d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia a déjà rencontré la MRC de La Matapédia et qu'une démarche est engagée pour préparer un document argumentaire à déposer auprès du gouvernement fédéral;
- Considérant qu'un comité de citoyens a déposé au député fédéral ainsi qu'au ministre Navdeep Singh Bains, ministre de Développement économique Canada un document visant « *l'implantation de bureaux de la fonction publique fédérale dans La Matapédia* »;

Il est proposé par M. Gilbert Marquis et appuyé par MME Johanne Gagné et résolu :

**Que** la MRC de La Matapédia :

- 1) Appuie la demande initiée par le regroupement de citoyens matapédiens visant l'implantation de bureaux de la fonction publique fédérale dans La Matapédia;
- 2) Poursuive la démarche avec M. Rémi Massé, député d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia pour faire avancer et concrétiser le projet d'un bureau fédéral sur le territoire de La Matapédia;
- 3) Transmette une copie de cette résolution au très honorable Premier ministre du Canada, M. Justin Trudeau, à l'honorable Mme Carla Qualtrough, Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, au député d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia, M. Rémi Massé ainsi qu'à M. Patrick Borbey, Président de la Commission de la fonction publique du Canada.

### **LES GICLEURS DE L'EST**

50-2018

Il est proposé par M. Jean-Louis Roussel, appuyé par MME Marie-Pier Leblanc et résolu unanimement:

D'accepter la soumission en extra, de Gicleurs de l'Est au montant 1 296.70\$ taxes en sus, pour le remplacement de quatre valves angle de 2 ½ pouces de type brass pour l'essai de la pompe et l'installation de six bouchons pour valves angle 2 ½ pouces de type brass.

### **CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS**

51-2018

Il est proposé par M. Guy Gendron, appuyé par M. Gilbert Marquis et résolu unanimement :

D'accepter la soumission du Centre de Rénovation de la Mitis pour l'achat d'asphalte froide au montant de 6.99\$/sac taxes en sus pour une palette de 63 sacs.

### **CAMÉRA DE SURVEILLANCE AU GARAGE**

52-2018

Il est proposé par Mme Mélissa Gagnon appuyé de Mme Johanne Gagné et résolu unanimement :

D'annuler la résolution 28-2018 considérant que la soumission de la MRC de La Matapédia ne contenait pas l'enregistreur au montant de 400\$ et d'accepter la soumission # 2006 Alarmes BSL au montant de 1 596.48 taxes en sus, celle-ci étant la plus basse.

### **INSPECTEUR EN ENVIRONNEMENT, MRC DE LA MATAPÉDIA**

53-2018

Il est proposé par Mme Mélissa Gagnon appuyé de Mme Johanne Gagné et résolu unanimement :

**De** mandater un inspecteur en environnement de la MRC de La Matapédia pour les services d'inspection en environnement tels que :

- Application du règlement provincial relatif à l'évacuation et au traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22)
- Application du règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r.35.2)
- Visite des lieux et inspection d'usage
- Constatation et suivi d'infractions au coût de 3 000.00\$/année.

### **SERVICE D'ANIMATION, RÉFRIGÉRATEUR**

54-2018

Il est proposé par Mme Marie-Pier Leblanc, appuyé de M. Guy Gendron et résolu unanimement :

**D'**entériner l'achat d'un réfrigérateur au coût de 699\$ taxes incluses chez Accent Meubles de Sayabec pour le service d'animation.

### **DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE**

55-2018

Il est proposé par Mme Mélissa Gagnon, appuyé de Mme Marie-Pier Leblanc et résolu unanimement :

**Que** Mme Rollande Ouellet travaille une journée/semaine selon l'entente déterminée avec Mme Manon Caron, directrice générale.

### **DON AUX LOISIRS ST-NOËL**

56-2018

Il est proposé par M. Jean-Louis Roussel et résolu unanimement :

**Qu'**un don de 600\$ soit remis aux Loisirs de St-Noël pour l'entretien de la patinoire.

### **GARAGE MUNICIPAL, RÉPARATIONS**

57-2018

Il est proposé par M. Guy Gendron, appuyé par M. Jean-Louis Roussel et résolu unanimement :

**D'**autoriser des dépenses de 250\$ pour des réparations au garage municipal.

### **SALLE MUNICIPALE, LOCAL DE RANGEMENT**

58-2018

Il est proposé par M. Guy Gendron, appuyé par Mme Marie-Pier Leblanc et résolu unanimement :

**D'**autoriser des dépenses de 1 000\$ afin d'aménager un local de rangement, avec évier et comptoir, dans la salle municipale.

### **BIBLIOTHÈQUE, RESPONSABLE**

59-2018

Il est proposé par M. Gilbert Marquis, appuyé par Mme Mélissa Gagnon et résolu unanimement :

**De nommer Mme Jennifer Bérubé responsable de la bibliothèque auprès du CRSBP.**

**SÉCURITÉ CIVILE LANDRY, FORMATION**

60-2018

Il est proposé par Mme Mélissa Gagnon, appuyé par M. Gilbert Marquis et résolu unanimement :

**D'inscrire M. Simon Gagnon et M. Daniel Carrier à la formation en sécurité civile d'une durée de 4 heures qui se tiendra en avril à la MRC de La Matapédia à 120\$/personne.**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

61-2018

Il est proposé par M. Guy Gendron et résolu unanimement :

**De lever l'assemblée à 21 h 30.**

---

Daniel Carrier  
Maire

---

Manon Caron  
Directrice générale et secrétaire trésorière

Je, Daniel Carrier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

M. Daniel Carrier, maire